

Élargir l'offre au sein des clubs

Dominique Goujard est responsable de la commission Formation de la Fédération Française de Savate Boxe Française et Disciplines Associées (Canne de Combat et Bâton, Savate Bâton Défense, Savate Forme)

Dans l'ensemble des sports en France, comment appréciez-vous la place de votre discipline ? Comment voyez-vous la dynamique de la fédération ?



Notre fédération reste une « petite » fédération bien qu'elle connaisse une expansion régulière au niveau national. Cependant elle est la première des fédérations de sports pugilistiques (Boxe Anglaise, Full Contact, Kick Boxing, Muay Thai, et Savate Boxe Française), avec

50 980 licenciés et 758 clubs.

Au regard de ces dernières, notre fédération est en plein essor. Nous profitons globalement de l'expansion des sports de combats, liés aux percussions, tout en nous obligeant à être vigilants sur la nature de ces courants; tout cela nous contraint à mieux penser l'évolution de notre discipline pour la spécifier et sécuriser son admission par le grand public: faire tomber les images les plus violentes, les plus spontanément décriées et surtout à rassurer les parents pour conduire leurs enfants à cette activité qui comporte, avant tout, une pratique ludique, certes, mais axée sur une véritable approche de la touche et de la percussion contrôlée. Notre développement tient surtout dans notre capacité à élargir l'offre au sein des clubs par la mise en place de davantage d'heures de cours, par le développement de la pratique des disciplines associées et de contenus attractifs, au plan national par un renforcement du maillage lié à l'implantation de nouveaux clubs.

En lien étroit avec la Fédération Internationale de SBF, la FFSBF œuvre à la reconnaissance et au développement de cette discipline au niveau international. Notamment en participant aux Jeux mondiaux. Cette présence pérenne est un des critères d'évaluation utilisés pour sélectionner les nouveaux sports olympiques.

Vous utilisez la notion d'enseignants pour vos cadres. Pourquoi ?

Dans les fédérations nous rencontrons le plus souvent les expressions d'animateurs, d'entraîneurs, de conseillers techniques; nous qualifions d'enseignants nos « entraîneurs » fidèles à un aspect de notre histoire très liée à l'éducatif; c'est un de nos traits auquel nous tenons.

Enseignants aussi tous les professeurs d'EPS qui se sentent ou se sentiront concernés par la pratique de la Savate au sein de leurs établissements...

3 000 enseignants pour 50 000 licenciés. Que signifie un tel taux d'encadrement ?

C'est aussi 3 000 enseignants pour 758 clubs et 4 disciplines en comptant les Disciplines Associées: nous avons massivement

« investi » dans la création de clubs et leur structuration avec un encadrement approprié pour pouvoir accueillir les différents publics, ce qui nous offre des capacités de croissance importantes.

Nous avons une politique dynamique qui s'inscrit dans les dispositifs actuels classiques des formations; soit fédérales (monitorat), soit ministérielles (BPJEPS, DE...) soit liées aux partenaires sociaux (CQP¹). Il semblerait que cela aide à la structuration des pratiques et limite le turn over des pratiquants. L'objectif reste le recrutement et surtout l'élaboration de contenus de formation qui répondent et structurent l'attente de la population.

30% de femmes soit un taux très inférieur à la moyenne nationale (37%). La savate fait-elle fuir les femmes ou bien la fédération ne sait-elle pas les attirer² ?

Les statistiques doivent être utilisées avec précaution: selon les informations officielles (Chiffres Clés du Sport de juin 2014 (statistiques de licences 2012) publiés par le Ministère du Droit des Femmes, de la Ville, de la Jeunesse et des Sports - Licences sportives et autres titres de participation par fédération agréée en 2013 publiés par l'Insee), le pourcentage de licences féminines dans les fédérations unisport (olympiques et non olympiques) agréées est d'environ 30% et ce sont les fédérations multisports (fédérations affinitaires, handicapées, scolaires et universitaires) qui faussent la perspective avec près de 53% de féminines pour un tiers des sportifs licenciés en France.

Nous sommes donc dans la moyenne nationale des fédérations unisport agréés.

Cependant, lorsqu'on regarde de près notre taux de féminisation dans l'espace des sports de combat, avec la fédération française de karaté et disciplines associées, nous sommes, une des fédérations parmi les plus féminisées, devant par exemple la fédération de judo - jiu jitsu et disciplines associées (26% de licences féminines) et les fédérations de sports pugilistiques. Par ailleurs nous ne nous satisfaisons pas de ces chiffres: nous travaillons d'une part à développer la pratique féminine et d'autre part à développer la parité hommes/femmes au sein de la fédération avec un plan de féminisation qui est un des axes importants du projet fédéral 2014 - 2017.

Nous cherchons ainsi à promouvoir la « savate forme », sous forme individuelle ou collective, qui développe une gestuelle spécifique à l'activité et qui est une entrée dans l'activité savate. La forme assaut (sans puissance) se développe mais aussi le combat. De plus, nous constatons une présence féminine accrue dans les formations conduisant au monitorat, à la fonction d'officielle ainsi qu'au sein des clubs et autres



« Nous qualifions d'enseignants nos "entraîneurs" fidèles à un aspect de notre histoire très liée à l'éducatif »

instances de l'accroissement du nombre de féminines prenant des responsabilités. Tout cela relève d'une démarche volontariste que nous entendons poursuivre. La présence des féminines en tant que spectatrices augmente ce qui est élément permettant de relativiser l'image de violence et d'amener nombre d'entre elles ensuite à pratiquer...

Un élément de parité est de faire se disputer lors de la même soirée des finales féminines et masculines...

On ne constate pas une volonté particulière d'agir envers les scolaires comme on peut le constater avec d'autres fédérations. Est-ce dû à un choix fédéral ? à un pari jugé perdu d'avance ?

La Savate est un sport lié au système scolaire qui agit en direction des scolaires, avec notamment la participation au championnat de France UNSS. Elle est également présente dans le cadre du contrat éducatif local (aménagement du temps scolaire et périscolaire).

Des supports et outils pédagogiques sont proposés dans la revue « EPS » en direction des enseignants de Savate pour accompagner leurs démarches. La Savate est, depuis plus de 20 ans, une discipline au CAPEPS.

La passerelle entre les sections sportives et les clubs doit encore se développer. Cependant, en terme d'expansion de notre discipline, le constat est positif notamment par le biais de l'UNSS

Certes, on peut penser qu'une certaine faiblesse persiste dans le second degré. Il nous semble cependant que cet enseignement se développe et que cela nous interpelle pour

approfondir cette question. Nous avons commencé par le premier degré. Nous avons produit des DVD³ pour la savate des 6/9 ans et 10/12 ans ainsi que ce que nous avons appelé « la progression Kangourou ». Encourager les enseignants et leur fournir des éléments utiles au niveau didactique restent nos grandes préoccupations; nous devons assurément poursuivre ces démarches.

La savate discipline olympique pour quelle échéance ? La fédération s'est-elle fixée un tel objectif ?

Un rappel historique, la présence aux jeux Olympiques de 1924 à Paris de la Canne, parmi les disciplines en démonstration. La Savate discipline olympique, c'est évidemment un objectif mais malheureusement encore un rendez-vous à long terme. Il faudra du temps, notre sport n'est pas suffisamment implanté sur tous les continents de manière pérenne. Même si la représentation qu'il véhicule aujourd'hui à l'échelle internationale est très positive, il reste un important travail de développement pour convaincre le CIO.

Il est clair qu'avec la perspective des JO à Paris en 2024, nous souhaitons faire valoir la savate comme discipline retenue par le comité de candidatures. Est-ce une utopie ? L'inscription de la savate au patrimoine culturel immatériel français lui donne des arguments supplémentaires en renforçant ses spécificités. Reste à conduire, avec dynamisme et enthousiasme, la poursuite du développement international. Le rythme est à maintenir et à accélérer autant que possible.

Heureusement la Savate est de plus en plus visible médiatiquement et la fréquentation des manifestations croît (par exemple, au niveau national, nos championnats de France Elite se déroulent devant plus de 6000 spectateurs et spectatrices). A nous de rester mobilisés. ♦ **Entretien par J. Lafontan**

1. CQP= certificat de qualification professionnelle.

2. Se reporter aussi à l'article de C. Menesson p 34-35.

3. Éditions INSEP, à se procurer auprès de la FFSBF.